



en partenariat avec **VacciNews**
LA LETTRE D'INFO DES PROFESSIONNELS DE LA VACCINATION

Vaccination des adolescent·es



Pourquoi ce focus ?

La couverture vaccinale des 11-18 ans est faible (référence) alors que cette population est particulièrement vulnérable aux infections en raison de sa sociabilisation importante et d'une tendance à adopter des pratiques à risque telles que la consommation de substances ou les rapports sexuels non protégés, qui favorisent le risque infectieux (référence).

Si la famille prend souvent les devants pour la vaccination des bébés et des jeunes enfants, elle prend moins d'initiative quand il s'agit des adolescent·es. Ces derniers viennent assez peu en consultation, surtout depuis qu'il n'est plus obligatoire de renouveler chaque année les certificats d'aptitude à la pratique sportive.

Qui plus est, à cet âge, le geste vaccinal est source d'appréhension et le risque de réaction au stress est relativement important (référence). Pourtant, les adolescent·es semblent plutôt favorables au principe de la vaccination dès lors que son intérêt leur est expliqué et que les professionnels de santé la leur recommandent (référence).

En cette période de rentrée scolaire, le moment semble opportun pour faire le point et proposer les vaccinations adaptées aux adolescent·es et à leur famille.

Dre Jeanne Brochon & Pre Elise Launay
Pédiatres infectiologues au CHU de Nantes

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es

Sommaire

- **Méningocoques** 3
- **Papillomavirus humain (HPV)** 4
- **Diphtérie Tétanos Poliomyélite Coqueluche (DTPC)** 5
- **Varicelle** 6
- **Grippe saisonnière** 7
- **Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)** 8
- **Hépatite B** 9
- **Qui peut prescrire et administrer les vaccinations aux 11-18 ans ?** 10
- **Un·e adolescent·e peut-il se faire vacciner contre l'avis de ses parents** ... 10
- **Le geste vaccinal en pratique** 11
- **Points de vigilance** 11
- **Pour en savoir plus** 11

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es

Méningocoques

1 Recommandations

ACWY : Recommandée pour les 11- 14 ans avec un rattrapage jusqu'à 24 ans révolus, ceci indépendamment de leur statut vaccinal antérieur vis-à-vis du méningocoque

B : Peut être proposée, remboursée pour les 15 à 24 ans révolus

2 Vaccins

ACWY : MenQuadfi®, Menveo® ou Nimenrix®
Interchangeables si nécessaire (privilégier tant que possible le même vaccin)

B : Bexsero® ou Trumenba®
Ne sont pas interchangeables

3 Schéma vaccinal

ACWY
1 dose indépendamment du statut vaccinal

B
- Bexsero® : 2 doses de 0,5 ml chacune en respectant un intervalle minimal de 2 mois entre les doses (6 mois dans l'idéal)
- Trumenba® : 2 doses administrées à 6 mois d'intervalle OU 2 doses administrées à au moins 1 mois d'intervalle, suivies d'une 3ème dose administrée au moins 4 mois après la 2ème dose

4 Eléments de contexte pouvant être présentés aux familles

- Les infections invasives à méningocoques (IIM) sont **en recrudescence** en France depuis 2024 ([référence](#)).
- Cette année, **la vaccination ACWY va être proposée en classe de 5ème** dans les collèges des Pays de la Loire ([référence](#)).
- Face à l'épidémie d'infections invasives à méningocoques (IIM) au cours de l'année 2024-2025, **les recommandations de vaccination ont été renforcées dans le calendrier vaccinal 2025**, incluant un rattrapage de la vaccination B pour les 15-24 ans.

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es

Papillomavirus humain (HPV)

1 Recommandations

Pour tous les adolescent·es de 11 à 14 ans révolus, quel que soit leur sexe, et rattrapage entre 15 et 19 ans révolus.

La Haute Autorité de Santé a publié le 13 mai 2025 une recommandation préconisant un rattrapage vaccinal de la vaccination contre les infections à HPV pour les femmes et les hommes, jusqu'à l'âge de 26 ans révolus. À ce jour, cette recommandation n'a pas encore été intégrée au calendrier des vaccinations et la prise en charge de ce vaccin par l'Assurance maladie pour cette population n'est pas encore effective.

2 Vaccins

Gardasil 9[®]
Cervarix[®]

Ne sont pas interchangeables

Pour toute nouvelle vaccination, privilégier Gardasil 9[®]

3 Schéma vaccinal

Gardasil 9[®]

Entre 11 et 14 ans révolus : 2 doses espacées d'au moins 6 mois

Entre 15 ans et 19 ans révolus : 3 doses administrées selon un schéma 0, 2 et 6 mois

Cervarix[®] : uniquement chez les filles

Entre 11 et 14 ans révolus : 2 doses espacées de 6 mois

Entre 15 et 19 ans révolus : 3 doses administrées selon un schéma 0, 1 et 6 mois

4 Éléments de contexte pouvant être présentés aux familles

- Associée au dépistage par frottis cervical, la vaccination prévient les cancers du col de l'utérus et les lésions précancéreuses chez la femme.
- **Les hommes participent autant à la transmission de l'infection dans la population.** La vaccination des garçons permet de protéger indirectement les femmes et de les protéger eux aussi contre la survenue de lésions responsables de cancers de la sphère ORL, de l'anus et du pénis.
- La vaccination HPV est **proposée en classe de 5^{ème}** dans les collèges des Pays de la Loire.

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es

Diphtérie Tétanos Poliomyélite Coqueluche (DTPC)

1 Recommandations

Rappel entre 11 et 13 ans

2 Vaccins

dTcaPolio (Repevax[®], Boostrix[®]) si l'enfant a été vacciné à 6 ans avec DTCaPolio (Tetravac[®], Infanrix tetra[®])
DTCaPolio (Tetravac[®], Infanrix tetra[®]) dans les autres cas

3 Schéma vaccinal

dTcaPolio : 1 dose
DTCaPolio : 1 dose

4 Éléments de contexte pouvant être présentés aux familles

- Le **tétanos** est une maladie ubiquitaire avec un réservoir tellurique, il n'y a donc pas de protection de groupe. Pour être bien protégé, il faut être vacciné.
- La **coqueluche** est en recrudescence depuis 2024. C'est une maladie particulièrement grave voire mortelle chez le nouveau-né et le nourrisson avant 6 mois. Elle peut toucher tout le monde, y compris les adolescent·es avec une toux prolongée et insomnante. Par ailleurs, les adolescent·es peu symptomatiques en contact avec des jeunes nourrissons (fratrie, famille proche, babysitting) peuvent transmettre la maladie. Il est donc important de les protéger eux aussi par la vaccination, qui leur confère une protection pendant cinq ans.

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es

Varicelle

1 Recommandations

Pour les adolescent·es de 12 à 18 ans n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle, ou dont l'histoire est douteuse ; un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué dans ce cas.

Il s'agit d'un vaccin vivant donc contre-indiqué en cas d'immunodépression.

2 Vaccins

Varilrix® ou **Varivax®**

Interchangeables si nécessaire (privilégier tant que possible le même vaccin)

3 Schéma vaccinal

Varilrix® : 2 doses espacées de 6 à 10 semaines

Varivax® : 2 doses espacées de 4 à 8 semaines

4 Eléments de contexte pouvant être présentés aux familles

- La varicelle touche chaque année 700 000 personnes dont la grande majorité sont des enfants.
- Si l'infection est invalidante mais bénigne chez l'enfant, elle **peut être plus dangereuse chez l'adolescent** avec des formes respiratoires (pneumonie) et neurologiques (encéphalite), ainsi qu'un risque de cicatrices (référence)

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es

Grippe saisonnière

1 Recommandations

Depuis 2023, la **vaccination peut être proposée chaque année à tous les adolescent·es jusqu'à 17 ans révolus**. En l'absence de comorbidité, elle est prise en charge à 65% par l'Assurance maladie..

Elle est **recommandée en cas de nombreuses comorbidités** incluant, pour les plus fréquentes : asthme et drépanocytose.

Elle est **aussi recommandée en cas de contact avec des personnes immunodéprimées et/ou des nourrissons de moins de 6 mois** avec risque de grippe grave.

2 Vaccins

Flucelvax® trivalent (vaccin inactivé, IM)
ou **Influvac® trivalent** (vaccin inactivé, IM ou SC)
ou **Vaxigrip® trivalent** (vaccin inactivé, IM ou SC)

3 Schéma vaccinal

1 dose unique

4 Éléments de contexte pouvant être présentés aux familles

➤ En 2024/2025, l'épidémie hivernale de grippe a été particulièrement sévère en France ([référence](#)).



Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es



Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)



1

Recommandations

Rattrapage systématique en cas d'administration d'une dose unique dans l'enfance ou en cas de méconnaissance du statut vaccinal.

Si une 1ère dose a été reçue avant l'âge de 12 mois, il est nécessaire d'administrer 2 nouvelles doses (soit 3 doses reçues au total).

Il s'agit d'un vaccin vivant donc contre-indiqué en cas d'immunodépression.



2

Vaccins

M-M-RVAXPRO® ou **PRIORIX®**



3

Schéma vaccinal

2 doses avec un délai d'1 mois minimum entre les doses



4

Éléments de contexte pouvant être présentés aux familles

- **Les cas de rougeole sont en recrudescence** en France et en Europe ([référence](#)).
- Il n'y a aucun risque à vacciner une personne déjà immunisée.



Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es

Hépatite B

1 Recommandations

Rattrapage pour les adolescent·es de 11 à 15 ans révolus non vaccinés antérieurement.

2 Vaccins

ENGERIX B10 µg ou ENGERIX B20 µg

3 Schéma vaccinal

ENGERIX B10 µg : schéma classique avec 3 doses administrées selon un schéma 0, 1 et 6 mois

ENGERIX B20 µg : schéma simplifié avec 2 doses séparées de 6 mois

En cas de situation à risque d'infection entre les 2 doses, privilégier un schéma classique à 3 doses

4 Eléments de contexte pouvant être présentés aux familles

- Il est important de conférer une protection contre l'hépatite B **avant le début de l'activité sexuelle (référence)** et **en amont de la période d'entrée dans l'âge adulte** au cours de laquelle le risque infectieux consécutif à la consommation de drogues augmente **(référence)**.

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es



Qui peut prescrire et administrer les vaccinations aux 11-18 ans ?

- Médecins
- Sage-femmes
- Pharmacien·nes
- Infirmier·es

Depuis août 2023, les pharmaciens, infirmiers et sages-femmes sont autorisés à prescrire et à administrer chez les personnes de 11 ans et plus non immunosupprimées l'ensemble des vaccinations mentionnées dans le calendrier des vaccinations, selon les recommandations figurant dans ce calendrier et sous réserve d'avoir suivi une formation à la prescription et d'avoir déclaré cette nouvelle activité à l'autorité compétente du Conseil de l'ordre dont ils relèvent ([référence](#)).



Un·e adolescent·e peut-il se faire vacciner contre l'avis de ses parents ?

Pour la vaccination covid, l'adolescent·e doit impérativement présenter une autorisation signée de ses deux parents ([référence](#)). Il n'est pas possible pour un mineur de se faire vacciner si ses deux parents ne sont pas d'accord. Il est recommandé aux professionnels de santé de conserver l'autorisation parentale soit sous format papier soit en la mentionnant dans le dossier médical du patient.

Pour la vaccination en général, par dérogation à [l'article 371-1 du code civil](#), le professionnel de santé peut se dispenser d'obtenir le consentement du ou des titulaires de l'autorité parentale sur les décisions médicales à prendre lorsque l'action de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement ou l'intervention s'impose pour sauvegarder la santé d'une personne mineure, dans le cas où cette dernière s'oppose expressément à la consultation du ou des titulaires de l'autorité parentale afin de garder le secret sur son état de santé. Toutefois, le professionnel de santé doit dans un premier temps s'efforcer d'obtenir le consentement du mineur à cette consultation. Dans le cas où le mineur maintient son opposition, le professionnel de santé peut mettre en œuvre l'action de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement ou l'intervention. Dans ce cas, le mineur se fait accompagner d'une personne majeure de son choix ([référence](#)).

Septembre 2025

Vaccination des adolescent·es



Le geste vaccinal en pratique

- L'adolescent·e doit être **confortablement assis ou allongé** avant l'injection.
- La zone de prédilection pour la vaccination des adolescent·es est le **deltoïde**.
- Les **attitudes** suivantes sont à **privilégier** :
 - Utiliser des mots neutres, expliquer la procédure avec bienveillance
 - Signaler le début de la procédure
 - Parler de sujets autres : aliments, jeux, escape game, événements préférés, etc.
 - Ne pas dire que cela ne fera pas mal (les vaccins contre les papillomavirus sont douloureux lors de l'injection et un peu de temps au décours)
 - Rassurer de façon répétée et excessive



Points de vigilance

Les adolescent·es vivant en institutions sont éligibles à toutes les vaccinations déjà citées.

La vaccination contre l'hépatite A est recommandée pour les jeunes accueillis dans les établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapées.

Les adolescent·es accueilli·es dans les services et institutions pour l'enfance et la jeunesse handicapées ou dans les institutions psychiatriques présentent un risque particulier vis-à-vis de l'hépatite B.

Les adolescent·es vivant avec une maladie chronique sont encore moins bien vaccinés que les autres adolescent·es (référence) alors qu'elle est à risque élevé vis-à-vis des maladies infectieuses, en particulier de la grippe, de la covid et des infections à pneumocoque.



Pour en savoir plus

- 🔗 [Services d'avis médicaux « Vaccination » en Pays de la Loire](#)
- 🔗 [Vaccination Info Service - version Professionnels](#)

Cette newsletter a été rédigée par Reso'Pédia, le réseau santé de l'enfant en Pays de la Loire, en collaboration avec Vaccinews, le site internet des professionnels de la vaccination en Pays de la Loire.

reso-pedia.fr

RÉSO'PÉDIA – 3 rue Marguerite Thibert – 44200 Nantes
Téléphone : 02 40 48 10 79
Email : contact@reso-pedia.fr